

LA SAS : 25 ANS APRÈS

Vendredi 5 Avril 2019

MATINÉE |

09:00 **Accueil des participants**

09:15 **Mot d'accueil**

- Professeur Jean-Christophe PAGNUCCO, Université de Caen, Doyen de la Faculté de Droit, directeur du centre DJCE de Caen

09:30 **Mot d'accueil**

- Professeur Jacques RAYNARD, Université de Montpellier, président de la FNDE

1^{ère} demi-journée de travail

Présidence : Florence DEBOISSY, professeur à l'Université de Bordeaux

09:45 **La SAS 25 ans après : propos introductifs**

- Professeur Michel GERMAIN, ancien directeur du centre DJCE de Paris 2

10:10 **La singularité du modèle sociétaire de la SAS : la nature juridique des titres en question**

- Professeur Anne RABREAU, codirectrice du centre DJCE de Poitiers

10:35 **Le financement de la SAS**

- Professeur Caroline HOUIN-BRESSAND, directrice du centre DJCE de Nancy

11:00 **Apporter son industrie à la SAS : quelles opportunités pour l'associé ?**

- Professeur Bernard SAINTOURENS, directeur du centre DJCE de Bordeaux

11:25 **L'organisation du pouvoir de direction dans la SAS**

- Professeur Nicolas THOMASSIN, codirecteur du centre DJCE de Rennes

11:50 **Les évolutions du statut fiscal et social des dirigeants de SAS**

- Professeur Ariane PERIN DUREAU, directrice du centre DJCE de Strasbourg

12:15 **Débat avec l'assistance**

12:30 **Pause déjeuner**



APRÈS-MIDI |

2^{ème} demi-journée de travail

Présidence : Jacques RAYNARD, professeur à l'Université de Montpellier, Président de la FNDE

14:00 **La responsabilité des organes de la SAS**

- Professeur Nicolas BORGA, centre DJCE de Lyon III

14:25 **Le modèle de la SAS : retour sur la perte de souveraineté programmée de la collectivité des associés**

- Professeur Jean-Christophe PAGNUCCO, directeur du centre DJCE de Caen

14:50 **De l'obligation de rester associé dans les SAS**

- Professeur Julien THERON, directeur du centre DJCE de Toulouse

15:15 **Débat avec l'assistance, suivi d'une pause**

15:45 **Du droit de rester associé dans les SAS (interrogations sur le régime des clauses d'exclusion)**

- Professeur Marie CAFFIN-MOI, co-directrice du centre DJCE de Cergy-Pontoise

16:10 **Les nullités en SAS**

- Professeur Caroline COUPET, centre DJCE de Montpellier

16:35 **La SAS, 25 ans après : Bilan pratique**

Table de ronde de professionnels, présidée par Maître Olivier LECOMTE, avocat spécialiste en droit des sociétés au barreau de Caen et président de l'ANJA (Association Normande des Juristes d'Affaires), avec la participation de :

- Maître Jérôme HOUDAN, avocat au barreau de Caen
- Maître Laurent SIMONNEAU, avocat au barreau de Caen

17:05 **La SAS : 25 ans après : propos conclusifs**

- Professeur Marie-Hélène MONSERIE-BON, centre DJCE Paris 2

17:30 **Fin de la journée d'étude**

LA SAS : 25 ANS APRÈS

Par une loi de janvier 1994 était créée la dernière-née des formes de sociétés commerciales françaises, à savoir la Société par Actions Simplifiée (SAS). Par son insertion dans le droit positif, la SAS a bouleversé les cadres traditionnels du droit des sociétés et la structure de nombreuses entreprises françaises. La faculté de droit de Caen, sous l'égide de l'Institut DEMOLOMBE et en partenariat avec Caen la Mer et la Fédération Nationale du Droit de l'Entreprise (FNDE), est heureuse de rassembler le 5 avril 2019 une quinzaine des meilleurs spécialistes français de droit des sociétés afin de dresser le bilan et les perspectives de ces 25 années d'utilisation, tout comme elle se félicite d'accueillir le premier d'un nouveau cycle des colloques nationaux des DJCE. Formation d'excellence en droit de l'entreprise et des affaires, label de qualité constituant un puissant levier d'insertion pour les juristes diplômés de cette formation très sélective et unanimement saluée par sa qualité, le DJCE a été créé il y a plus de quarante ans. Proposé à la faculté de droit de Caen depuis près de 25 ans, il est délivré par 11 universités françaises, qui seront chacune représentées le 5 avril prochain.

Rendez-vous

Amphithéâtre Demolombe
Bâtiment D | Campus 1
Université de Caen Normandie
Esplanade de la Paix | CS 14032
14032 CAEN cedex 5

Accès au campus 1

Voiture | Suivre périphérique nord sortie n° 5, direction Centre Ville

Tramway | Lignes A et B, stations Université
ou CROUS-SUAPS
ATTENTION : Tramway en travaux

Bus | Lignes 2 et 4
station Université



Colloque organisé sous l'égide de
L'UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

par

**Faculté de droit, AES et administration publique
& l'institut Demolombe (EA 967)**

sous la direction de

Jean-Christophe PAGNUCCO, Professeur à l'Université de Caen Normandie, Doyen de la Faculté de droit, Directeur du Master Droit de l'Entreprise- DJCE

LA SAS : 25 ANS APRÈS

Vendredi 5 Avril 2019

Amphithéâtre Demolombe
Bâtiment D | Campus 1

Inscription obligatoire
lien : [droit.unicaen.fr](http://droit.unicaen.fr/recherche/colloques)
/recherche
/colloques

Contact
droit.recherche@unicaen.fr